

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0044175

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8329 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre : 100/82
 Nom & Prénom : REGGAGUI Saad
 Date de naissance : 26/11/1962
 Adresse : 25, Rue Duct Dkazeg - CIL - Cas
 Tél. : 06 61 32 22 91 Total des frais engagés : 1361,80 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Amine TAIQUIK
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
Anfa Bd. Abdelmoumen Anoual N°1
Abdelmoumen Centre 1er Etg Apt 110
Casablanca - Tél: 05 22 864 777

Date de consultation : 21/11/23

Nom et prénom du malade : Rennawi Karima Age : 24/11/67

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Arthrose Cervicale

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

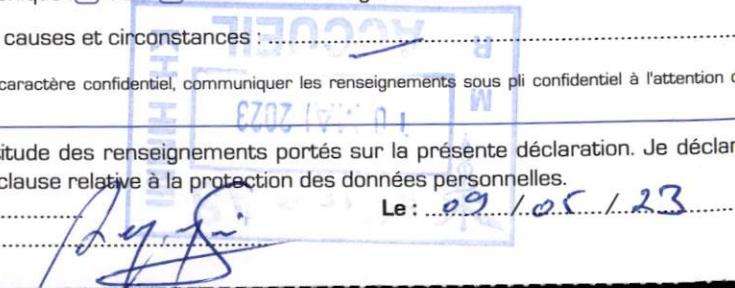
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 09/05/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/3/23 G			CR	Docteur FILAL MOUNIR - Centre de l'Elg Aoual N° 93, Boulevard Anoual N° 114 - Casablanca - Tél: 0522 884 777
25/3/23 G			CR	Docteur FILAL MOUNIR - Centre de l'Elg Aoual N° 93, Boulevard Anoual N° 114 - Casablanca - Tél: 0522 884 777

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AOURIR FOUDALI Khadija 52, Rue Lagramta - Oasis Tél: 0522 99 31 23 - Casablanca	25.03.23	1000.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	25.03.23	B250	360.00

LABORATOIRE FILAL MOUNIR
Docteur FILAL MOUNIR
93, Boulevard Anoual
INPE 093061091 - TP 36336941

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows indicate the direction of treatment: H (top left), G				



AKDITAL

Clinique Jerrada Oasis
مصحة جرادة الوازيس

Casablanca, le 25/11/23

M. BENANI Kérima

74,80

1) Spectrum of 500 mg

1CP x 2ij (1/01/21) 051

14

2) Doliprane 1000

1CP x 2ij (1/01/21) 051

54,90

3) Lovenox 0,4ml/ij

1ij/ij 3/5 est

34,188

4) Plascladine 300mg séc

1 séc/ij (01/10) 3 mois = 1

100,1,80

PHARMA U.A. FOUDALI Khadija
S. Lagranta - Oasis
Boulevard Abdelloumen Centre
Casablanca - Tél: 0522.864.777

EXP 01/12/2020
PPV 74.80 DH

PPV: 14DH00
exp: 01/12/25

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.I.
Ain Sebaa 20250 - Casablanca
LOVENOX 4000UI ANTI-XA/ AML SER B
P.P.V. : 349DH00



Boite de 30 gélules
Distribué par Sothema-Bouskoura
PPV : 188,00 DHS

PPV 188.00 DH

PPV 188.00 DH

Jackson (F) 1/8/23
Addition files 1/25 8/4/23

RDV 25/4/23

Docteur Amine TAOUIFIK

Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
Chirurgien de la main et Microchirurgie
Arthroscopie et Chirurgie de Sport
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris VI
Diplôme d'Échographie Ostéo Articulaire et Musculaire
Ancien Résident à l'institut Français de Chirurgie de la main
Ancien interne des Hôpitaux de Paris

الدكتور أمين توفيق

اختصاصي في جراحة العظام والمفاصل
جراحة اليد و جراحة الرياضيين
تغوص المفاصل

خريج كلية الطب بباريس
دبلوم الموجات فوق الصوتية للعظام والمفاصل والعضلات
طبيب سابق بالمعهد الفرنسي لجراحة اليد بباريس
طبيب سابق بمستشفيات باريس

Casablanca, le

21/03/23

الدار البيضاء في

Dr. BENNANI Karima

Fait bilan g:

= NFS PG

= TP TCC

- uree, creat

- Glycémie fec

Mme BENNANI Karima F
24-11-1967

2303212046

OPDO

LABORATOIRE La
FILALI Mounir
Docteur
Boulevard Anoual
93, Casablanca
INPE 093061091

Docteur Amine TAOUIFIK
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue
Angle Bd. Abdelmoumen N°1 Résidence Abdelmoumen Centre "Café Le Médina" - 1er étage Appartement n° 108
Abdelmoumen Centre 1er étage
Casablanca
Tél: 05 22 80 77 11

②

Fair CPA
General

Level $10^{\circ} - 15^{\circ}$
Centred

↓

Arthroscopic done
↓ — $30^{\circ} - 60^{\circ}$

Relevé d'Honoraires N° : 2303212046

Casablanca le 21-03-2023

Mme Karima BENNANI

Demande N° 2303212046

Date de l'examen : 21-03-2023

Analyses :

CN	Prélèvement sang adulte	Récapitulatif des analyses		
		Analyse	Clé	Coefficient
PSA	Prélèvement sang adulte	E		25
0111	Créatinine	B		30
0118	Glycémie	B		30
0216	Numération formule	B		80
0239	Temps de céphaline: TCK	B		40
0236	Taux de prothrombine	B		40
0135	Urée	B		30

Total des B : 250

TOTAL DOSSIER : 360 DH

Arrêtée le présent relevé à la somme de : trois cent soixante dirhams

Conformément à la législation, il est interdit de modifier les dates de facturation.

Edition le Mardi 21 Mars 2023 à 16:16

Dr Amine TAOUIK

Angle Bd. Abdelmoumen - Bd Anoual

N° 1 Résidence Abdelmoumen Centre 1er étage Appart n° 20000 CASABLANCA

Résultats de Mme Karima BENNANI

Né(e) le 24-11-1967

Dossier : 2303212046

Mme Karima BENNANI

25 RUE OUED MARZEGUE

HAY SALAM

20000 CASABLANCA

Prélevé le : 21-03-2023 à 12:50 par ZAKARIA GOUNDY

Dossier enregistré le: 21-03-2023 à 12:50

Compte-rendu complet

Intervalles de référence

Anteriorités

INFORMATION PATIENTVos résultats d'analyses sont disponibles sur le site <http://www.glab.ma> à la rubrique "Serveur des Résultats".**Identité du patient :****Identité du patient contrôlée sur papiers officiels****HEMATOLOGIE**

HEMOGRAMME (sur prélèvement sanguin veineux)

Hématies :

(ABX Pentra XL 80 HORIBA Medical)

Hémoglobine :

Hématocrite :

VGM :

TCMH :

CCMH :

RDW :

Leucocytes :

Poly. Neutrophiles :

Soit:

Poly. Eosinophiles :

Soit:

Poly. Basophiles :

Soit:

Lymphocytes :

Soit:

Monocytes :

Soit:

CTRL 100%

VMP :

Plaquettes

			06-08-2023	
	4.450	T/I	(4.100-5.400)	4.430
	4 450 000	/mm ³	(4 100 000-5 400 000)	
	12.1	g/100 ml	(11.5-15.8)	12.9
	37.6	%	(37.0-47.0)	39.0
	85.0	μ3	(76.0-97.0)	90.0
	27.3	pg	(>27.0)	29.3
	32.2	g/100 ml	(31.0-36.5)	32.4
	14.6	%	(0.0-18.5)	13.6
	7 200.0	/mm ³	(4 000.0-10 500.0)	6 000.0
	62.4	%		62.0
	4 493	/mm ³	(1 800-7 300)	3 720
	2.6	%		3.0
	187	/mm ³	(30-580)	180
	0.7	%		0.0
	50	/mm ³	(0-230)	0
	29.4	%		29.0
	2 117	/mm ³	(1 100-3 340)	1 740
	4.9	%	(<10.0)	6.0
	353	/mm ³	(300-1 010)	360
	100	%	(>100)	100
	7.2	μm ³	(7.0-11.0)	
	280 000	/mm ³	(150 000-500 000)	252 000

LABORATOIRE G Lab

Docteur FILALI Mounir

Dossier validé biologiquement par : Docteur Faïda EL HADDOUKI

INPE 093061091 - TP 36336941

Page 1 / 3

COAGULATION**TAUX DE PROTHROMBINE**

Temps du Témoin	10.50		
Temps de Quick (TQ) :	10.5	sec	
Taux de Prothrombine (TP) :	100.00	%	(70.00-100.00)
(CA-620, Sysmex)			

INR

(CA-620, Sysmex)

*Thromboplastine peu sensible à l'héparine***TEMPS DE CEPHALINE ACTIVÉE**

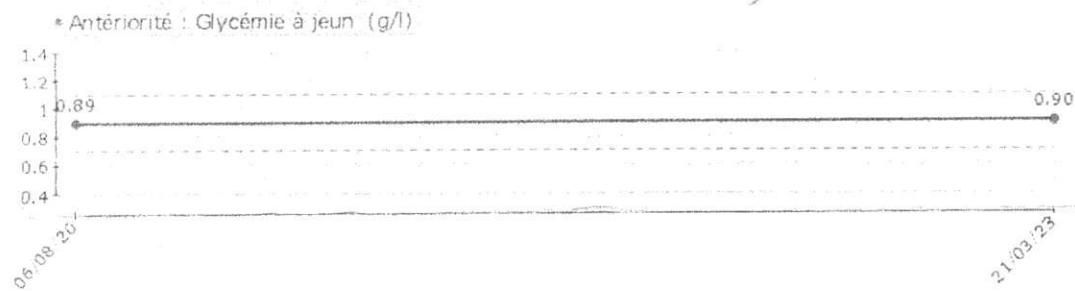
Temps du Témoin	31.9	Sec.	
(Synthasil, ACL ELITE PRO)			
Temps du Patient	31.9	Sec.	(31.9-40.9)

(CA-620, Sysmex)

Ratio Patient / Témoin

*Céphaline sensible aux déficits de la voie contact, endogène, commune, ainsi qu'à la présence d'inhibiteurs.***BIOCHIMIE SANGUINE**

Glycémie à jeun	0.90	g/l	(0.70-1.10)	0.89
(Colorimétrique, INDIKO Plus)	5.00	mmol/l	(3.89-6.11)	



Créatininé	10.5	mg/L	(<12.0)	10.1
(Cinétique, INDIKO Plus)	92.9	μmol/l	(<106.2)	

Urée	0.29	g/l	(0.18-0.50)	0.29
(Génzymatique, INDIKO Plus)	4.83	mmol/l	(3.00-8.33)	

Dossier validé biologiquement par : Docteur Fadila EL HADJ Mounir
 93, Boulevard Anouar

INPE 093061091 - Page 21 sur 3

LABORATOIRE G Lab

FILIALE Mounir

93, Boulevard Anouar

Page 21 sur 3



Centre de Biologie Médicale

Docteur Mounir Filali : Pharmacien Biologiste - Cytopénétiqne - Biologiste de la Reproduction

2303212046 - Mme Karima BENNANI- né(e) le 24-11-1967

Prélèvement à Domicile

Chère patiente et cher patient,

En tenant compte des contraintes sanitaires en rapport avec la pandémie de COVID-19, le laboratoire G Lab a mis en place tous les dispositifs nécessaires, conformément aux réglementations d'hygiènes en vigueur, pour votre protection lors de votre présence dans le laboratoire.

Vous avez également la possibilité de faire réaliser vos prélèvements à domicile.

Nous mettons à votre disposition sur rendez-vous une équipe dédiée.

Contact :

Tél. + 212 522 86 09 10

E-mail : contact@glab.ma

LABORATOIRE G Lab

Dossier validé biologiquement par : Docteur Fadila EL HADDOUI

93, Boulevard Anoual

INPE 093061091 - TP 36336941

Page 3 sur 3

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h30 à 19h/ le Samedi de 07h45 à 16h
118 (Ex.93), Boulevard Anoual, 20 360 - Casablanca / Tél. : +212(0) 522 86 09 10 - Fax : +212(0) 522 86 08 95
GSM : +212(0) 6 68 43 91 31 / IF : 15188932 - TP : 36336941 - CNSS : 4157526
E-mail : contact@glab.ma - www.glab.ma - ICE : 001758930000090